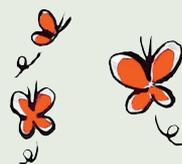


Du 14 au 16 novembre 2022
au CPA Lathus

Rencontres nationales **des acteurs de la jeunesse**

Construire ensemble
une marque de fabrique
jeunesse



MJC
DE FRANCE
L'éduc pop en mouvement

SOMMAIRE



L'ACTION JEUNESSE
EN MJC

4-5

UN SOCLE COMMUN À
L'ACTION JEUNESSE EN MJC :

**LA DÉCLARATION
DE MJC DE FRANCE**

6-7

RENCONTRES
JEUNESSE
DE LATHUS :

**mode
d'emploi**

8-9

STATUT ET POSTURE
PROFESSIONNELLE
DE L'ANIMATEUR JEUNESSE :
**entre éducation
et administration**

10-11

ACCOMPAGNEMENT
**des parcours
d'engagement**

12-13

**La participation
DES JEUNES**

14-17

**LES RAPPORTS
DE DOMINATION**

18-19

Accompagnement
**des pratiques
artistiques
en amateur
des jeunes**

20-21

Mettre en valeur
la dimension culturelle
du projet des MJC

22-23

LES PROJETS DE
**mobilité avec
les jeunes**

24-25

**Médiation
numérique**
AUX MÉDIAS
ET À
L'INFORMATION

26-29

TRAVAIL PARTENARIAL
EN RÉSEAU

30-31

**RELATION AVEC
LES ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES**

32-33

MARQUE
DE FABRIQUE
**JEUNESSE
DES MJC**

34-36

Conclusion

37

Merci

38



Les rencontres jeunesse de Lathus en novembre 2022 : un temps de partage et d'élaboration collective

En février 2014, 150 acteurs et actrices jeunesse des MJC, animateur·ices, aministrateur·rices et directeur·rices, s'étaient réuni·es à Vitrolles pour développer, à partir de l'animation jeunesse, des mutualisations mais aussi le sentiment d'appartenance dans le réseau, identifier les conditions à réunir pour qu'un projet jeunesse rencontre les attentes de la politique jeunesse de la MJC, permettre de repérer des démarches, processus, autour des pratiques culturelles amateurs comme levier de l'action jeunesse, et développer une posture d'animation facilitant l'émergence d'espaces de participation et de délibérations avec les jeunes.

Or, en presque 10 ans, beaucoup de choses ont changé. Il y a 10 ans, c'est l'invention d'Instagram, de Snapchat et du bouton 'like' sur Facebook ! Il y a 10 ans, c'est la création du Service Civique et d'Admission Postbac - l'ancêtre de Parcoursup ! Il y a 10 ans, c'est le début de la décennie la plus chaude jamais enregistrée sur Terre, la pandémie du moment est passée inaperçue, « Je suis Charlie » et #MeToo n'existaient pas... Il y a 10 ans, une autre jeunesse fréquentait les associations de notre réseau et il était temps de faire le point, tou·tes ensemble au sein d'un réseau national unique sur la façon dont nous cherchons à répondre aux attentes des jeunes de 2022.

Il y a 10 ans, il était peut-être plus facile d'expliquer les caractéristiques du projet des MJC mais aujourd'hui, certaines associations de notre réseau rencontrent des difficultés à être soutenues et les acteur·ices de la jeunesse dans les MJC souffrent d'un manque de reconnaissance.

Partager son expérience de l'action jeunesse dans les MJC, construire ensemble une marque de fabrique qui nous ressemble et aider chacun.e à s'y retrouver : tels étaient les objectifs de la rencontre des acteurs et actrices de la jeunesse organisée les 14, 15 et 16 novembre 2022 à Lathus par la commission jeunesse de MJC de France, la fédération des MJC de Nouvelle-Aquitaine et son réseau. Cette rencontre constituait une opportunité inédite de qualifier nos méthodes et nos postures éducatives, nos lieux et nos domaines d'intervention, nos intentions éducatives et nos objectifs de transformation sociale et - en creux - tous les obstacles à l'expression du projet des MJC pour travailler ensemble à les résoudre.

Ce document restitue une synthèse de ces trois jours de rencontre.



L'ACTION JEUNESSE EN MJC

Les MJC inscrivent leur action jeunesse dans une pédagogie de l'accompagnement dans l'objectif d'accroître l'autonomie des jeunes et de développer par la pratique la construction de la citoyenneté. Pour cela, elles accordent un intérêt éducatif à la gestion des interactions entre les jeunes, les dynamiques collectives, mais également entre jeunes et adultes. Elles placent l'expérimentation, de la participation directe des jeunes à la construction des projets qui les concernent, au cœur de leurs pratiques. Les réseaux de MJC portent des accueils jeunes, formels et informels, organisent des séjours (mini-colos originales souvent

construites « sur mesure »), développent une offre d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisir adaptée aux jeunes, sous la forme d'activités régulières ou de stages, déploient les dispositifs de volontariat comme le service civique (dont ils assurent également l'intermédiation), avec 450 volontaires accueillis chaque année dans le cadre d'un agrément national, mais également le volontariat européen dans le cadre du corps européen de solidarité et interviennent dans le cadre de projets de solidarité internationale.

Les actions jeunesse menées

Une enquête menée auprès des acteurs et actrices jeunesse présents à Lathus en novembre 2022 a permis de mettre en lumière quelles actions jeunesse sont menées en MJC.

Les principales actions menées en MJC sont :

L'accompagnement des projets des jeunes
44% des structures

L'accueil de jeunes
41% des structures

L'organisation de séjours 34%

Les interventions scolaires 23%

Les activités de loisirs et hors les murs
21% et 10%

Les actions liées à la participation des jeunes et à l'éducation à la citoyenneté
18%

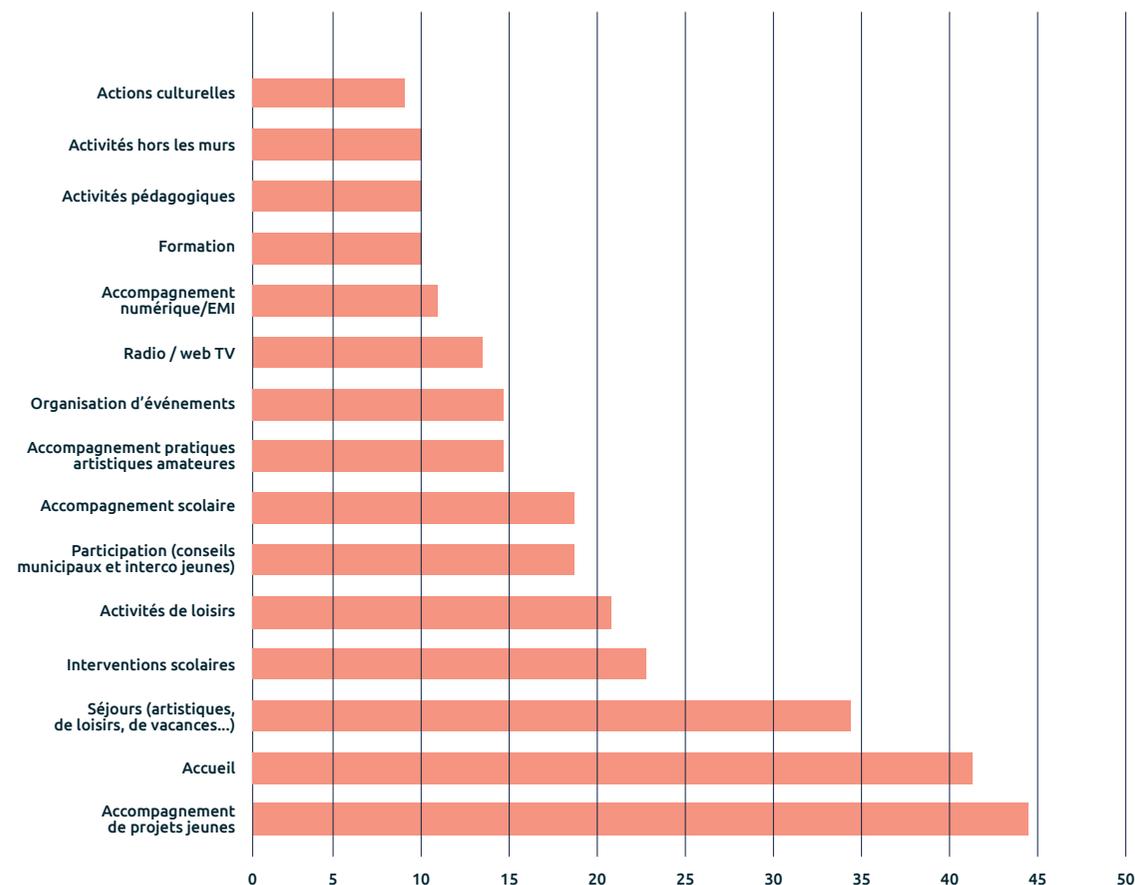
Les pratiques artistiques amateurs et les actions culturelles 15% et 8%

L'organisation d'événements 15%

Les projets radio et d'éducation aux médias 13% et 11%

Les activités pédagogiques 10%

Les formations BAFA 10%



C'est quoi, une MJC ?

La MJC lieu de découvertes, où l'on peut se laisser surprendre, trouver ce que l'on ne venait pas chercher, rencontrer l'autre, l'étrange étranger, découvrir d'autres domaines, d'autres cultures, apprendre d'autres savoirs.

Le lieu de l'apprentissage par le faire, des pratiques artistiques, culturelles, sportives, réelles ou virtuelles, entre pairs ou dans le cadre d'ateliers animés par des bénévoles ou des professionnels et des professionnelles.



Le lieu du dire et du débat, où l'on a le droit d'exprimer ce qui nous traverse, nous affecte, touche le territoire, nos vies, où l'on apprend à se confronter aux idées des autres, à argumenter.

Le lieu du faire ensemble, bien commun du territoire, entre citoyen-nes, habitant-es, artistes, élu-es, jeunes et moins jeunes, où l'on conjugue en permanence le sensible et le raisonné pour expérimenter et construire des réponses aux besoins du territoire.

...pour réunir les conditions de l'engagement des habitantes et habitants sur le territoire

La MJC permet ainsi à chacun de choisir librement la forme de cet engagement, bénévolat, professionnalisation, volontariat, qu'il soit court ou long, plus « politique » dans l'exercice des responsabilités au sein des différents conseils et commissions ou plus « opérationnel » dans la mise en œuvre directe des actions et projets. Une pédagogie de l'engagement où la MJC est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté par la pratique.

*L'appellation « MJC » recouvre plusieurs structures associatives qui partagent les mêmes valeurs : Maison pour Tous, de quartier, de Loisirs et de la Culture, de la Vie Citoyenne, Centre d'animation, rural, socio-éducatif, Foyer de Jeunes, Espace culturel, OCAL, Forum, etc.

UN SOCLE COMMUN À L'ACTION JEUNESSE EN MJC :

LA DÉCLARATION DE MJC DE FRANCE



La convergence

2022 a vu l'aboutissement de la convergence des deux anciens réseaux de MJC au sein d'une seule et même tête de réseau : MJC de France, qui réunit 1000 associations dans 16 fédérations régionales.

Le 30 avril 2022, ces 16 réseaux régionaux ont adopté une déclaration commune ainsi que les nouveaux statuts de MJC de France.



La déclaration de Nancy

« Nous, représentantes et représentants des seize réseaux régionaux regroupant les 1 000 MJC de France, réunis à Nancy le 30 avril 2022, affirmons notre volonté de construire un nouvel espace confédéral commun afin de porter l'ambition de l'ensemble du réseau face aux défis qui se posent en matière de jeunesse, de culture, de citoyenneté et de vie sociale et associative. »

LA DÉCLARATION DE « MJC DE FRANCE »

Nous, représentantes et représentants des seize réseaux régionaux regroupant les 1000 MJC* de France, réunis à Nancy le 30 avril 2022, affirmons notre volonté de construire un nouvel espace confédéral commun afin de porter l'ambition de l'ensemble du réseau face aux défis qui se posent en matière de jeunesse, de culture, de citoyenneté et de vie sociale et associative.
MJC de France, l'éduc pop en mouvement!

Notre ambition : répondre aux enjeux du XXIe siècle

- Favoriser l'autonomie, l'émancipation, l'épanouissement et la prise de responsabilités des personnes pour participer à la construction d'une société plus solidaire par l'éducation et la culture,
- Viser à ce que toutes et tous deviennent des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante,
- Promouvoir les initiatives et actions avec et pour les jeunes,
- Animer des lieux d'expérimentation, d'innovations sociales et de pratiques citoyennes propres à faire vivre les valeurs de la République,
- Respecter le pluralisme des idées sans attache à un parti, un mouvement politique ou syndical, une confession,
- Garantir le principe de laïcité,
- Encourager le dialogue et le débat dans le respect des convictions personnelles,
- Agir pour la reconnaissance et la promotion des droits culturels des personnes,
- Lutter contre toute forme de discrimination.

Les Maisons des Jeunes et de la Culture* au plus près des citoyens et des citoyennes

Installées au cœur de la cité, dans les villes, les Maisons des Jeunes et de la Culture et associations locales tissent jour après jour, par les actions qu'elles mènent avec les habitants, les jeunes, les associations, les collectivités locales et les institutions, le lien social indispensable au bien vivre ensemble, y compris là où il est fragilisé ou parfois brisé.

Bâties sur des valeurs républicaines, d'éducation populaire, sur les principes de la laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité, les MJC intègrent les attentes d'une société en évolution constante.

Au cœur de leur projet, elles privilégient l'émancipation individuelle et collective de la personne par l'éducation et le travail culturel, afin que chacune et chacun dispose des moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire.

Les MJC et structures associées au réseau sont des associations locales autonomes, gérées par des bénévoles, soutenues, quand c'est possible, par des professionnels et des volontaires. Simultanément elles se reconnaissent appartenir à un réseau commun, et elles s'inscrivent dans les principes de l'éducation populaire. Elles défendent un développement humain respectueux de l'environnement et attentif aux besoins des générations futures.

Le choix d'une structuration régionale

Au-delà de partager une ambition commune, les MJC de France ont choisi de se structurer en réseau régional et national pour porter plus loin leurs voix et leur volonté de construire une société plus juste et plus solidaire, respectueuse de la dignité de chaque individu.

Parce qu'elles partagent les mêmes valeurs et qu'elles respectent une commune déontologie, les Fédérations et associations à vocation régionale animent leur réseau de MJC et d'associations locales et départementales, encouragent le développement d'actions communes et proposent des services adaptés aux besoins et attentes de leurs membres, les MJC et associations locales adhérentes.

Elles s'engagent, par l'action des membres du réseau régional, à pratiquer un fonctionnement démocratique, susciter le débat d'idées, favoriser la créativité et l'expérimentation. Dans leurs instances de gouvernance, elles recherchent le renouvellement des membres, la mixité de genre, et une présence renforcée de jeunes.

Les têtes de réseau régional :

- sont les garantes du respect des principes de la présente déclaration et du préambule des statuts de MJC de France,
- assurent une liaison permanente entre les MJC, les associations locales et départementales,
- représentent les MJC auprès de toutes les instances privées ou publiques sur leurs territoires en lien avec les unions ou fédérations départementales ou locales,
- participent à faire reconnaître l'identité des MJC sans définir un modèle standard mais en tenant compte de leurs singularités,
- développent et dynamisent le réseau des MJC de leur territoire régional,
- animent des espaces de réflexion et d'échanges utiles au renforcement des projets des MJC et aux dynamiques d'innovation,
- promeuvent les actions d'utilité sociale,
- apportent une aide technique, méthodologique et administrative à toutes les MJC et associations locales et départementales affiliées de leurs territoires.

Une tête de réseau national renouvelée et réaffirmée

Repères historiques
- 1944 : Au cœur de la libération, la République des Jeunes est fondée à Lyon.
- 1948 : Création de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC) sous la présidence d'André Philipp.
- 1969 : Préfigurant la décentralisation, plusieurs fédérations créent l'Union des Fédérations Régionales des MJC (UNIREG).
- 1992 : Pour un exercice décentralisé et autonome de leurs responsabilités, d'autres fédérations régionales quittent à leur tour la FFMJC et s'associent au sein de l'AREGÈS-MJC.
- 1994 : Les Fédérations et unions régionales membres de l'AREGÈS-MJC et de l'UNIREG signent la Déclaration des Principes à Toulouse et créent la Confédération des MJC (CMJCF).
- 1999 : L'AREGÈS-MJC et l'UNIREG fusionnent au sein de la Confédération des MJC de France.
- 2021 : La FFMJC cesse ses activités. Les fédérations régionales membres de la FFMJC créent AIR MJC et entament un rapprochement avec la CMJCF.
- 2022 : L'Assemblée générale extraordinaire de la CMJCF valide la modification de ses statuts. La CMJCF devient MJC de France.

Nous, représentantes et représentants des seize réseaux régionaux regroupant les 1000 MJC de France affirmons que la tête de réseau national est indispensable aux MJC. Nous défendons le choix d'une tête de réseau national sous la forme d'une confédération constituée d'entités régionales, MJC de France.

Ces entités régionales sont les interlocutrices privilégiées de la tête de réseau national ; elles y participent activement et contribuent à son fonctionnement.

La tête de réseau national met en valeur, fait entendre et percevoir ce que le réseau, dans toutes ses dimensions, porte comme ambitions, comme capacité d'actions et d'innovations pour la nécessaire transformation sociale sur l'ensemble du territoire.

A ce titre :

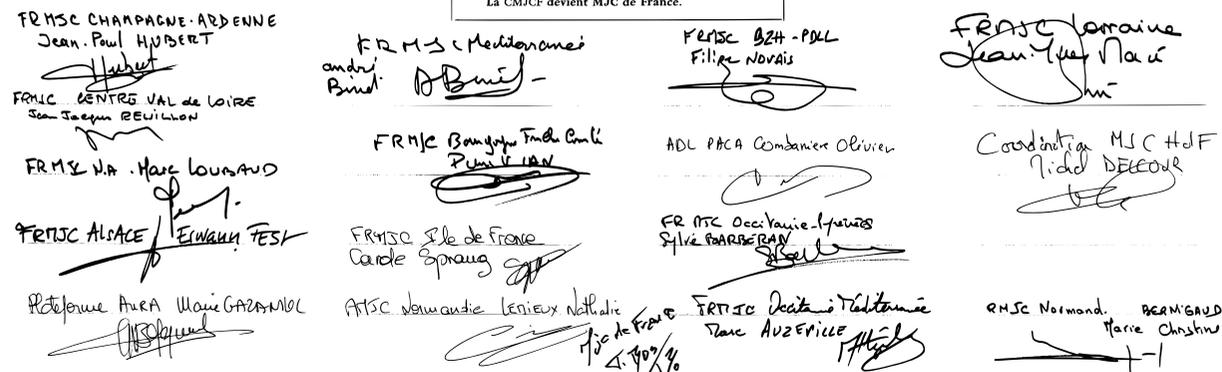
- elle poursuit l'ambition de contribuer à la co-construction des politiques publiques nationales dans les champs de la jeunesse, de la culture, de la citoyenneté, de la vie associative et de la transition écologique notamment,
- elle porte aussi les besoins et les attentes des MJC et leurs réseaux régionaux s'agissant des moyens publics indispensables à la mise en œuvre de leurs projets,
- elle occupe une place cruciale dans le soutien et l'accompagnement du réseau des MJC, par la mise en commun par les structures régionales de moyens d'ingénierie et d'animation directement au service des actions conduites par les MJC et structures associées,
- elle contribue à faire circuler et valoriser les expérimentations et recherches nécessaires pour permettre au réseau de s'adapter en permanence aux transformations de l'environnement et des territoires.

Définir ensemble les orientations stratégiques

Dans la continuité des engagements pris lors du rassemblement de Port-Leucate de novembre 2021 et en préparation de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2022, nous poursuivons l'élaboration commune d'une feuille de route définissant les objectifs à court, moyen et long terme pour le réseau des 1000 MJC de France et les moyens à mobiliser pour y parvenir.

Face au déficit démocratique, à l'abstention grandissante lors des élections, face à la perte des repères sociaux, face au manque d'engagement au service du collectif, face à toutes les formes de discrimination, face au manque de reconnaissance, à la précarité grandissante que beaucoup subissent, particulièrement les jeunes, face à l'enjeu vital de la transition écologique, les MJC s'organisent pour agir et contribuer, dans le cadre des politiques publiques et de leurs propres projets, à construire des réponses éducatives, citoyennes et concrètes.

* L'appellation MJC recouvre différentes structures associatives partageant les mêmes valeurs : Maison pour Tous, de quartier, de Loisirs et de la Culture, de la Vie Citoyenne, Centre d'animation, rural, socioéducatif, Foyer de Jeunes, Espace culturel, OCAL, Forum, etc.



RENCONTRES JEUNESSE DE LATHUS : mode d'emploi

**Un lieu : Une MJC,
le CPA Lathus
à La Voulzie (86)**

+de **180**

personnes
ont participé
à ces rencontres

une trentaine de personnes pour assurer
l'organisation et l'animation des rencontres
et 150 acteur.rices de la jeunesse dont
une vingtaine d'animateur.rices d'ateliers

55

participant.es
sont venu.es
du Nord-Est

Hauts-de-France,
Île-de-France
et Grand-Est

45

participant.es
du Sud-Est

Auvergne-Rhône-Alpes et PACA

30

participant.es
du Sud-Ouest

Occitanie et Nouvelle Aquitaine

20

participant.es
du Nord-Ouest

Bretagne / Pays de la Loire,
Centre-Val de Loire et Normandie

100

associations
sont représentées
à Lathus

dont 80 associations locales
et 20 réseaux départementaux
ou régionaux de MJC ainsi
que le réseau national, MJC de France

Mais aussi ...

Les équipes de la FRMJC Nouvelle-Aquitaine se sont approprié le CPA Lathus pour aménager des espaces propices à la rencontre, pour libérer la parole des participants et participantes et lui donner de l'écho :

Un mur d'expression et
un mur des petites annonces,

Une playlist participative,

Une bibliothèque,

Un espace de jeux de société.

Les ateliers : méthodologie

Le programme des rencontres des acteur.rices de la jeunesse dans les MJC du 14 au 16 novembre à Lathus a laissé une place importante à l'animation d'ateliers de partage de pratiques avec 3 temps de travail de 3 heures par atelier.

Chaque atelier poursuivait 4 objectifs :

Apprendre ensemble par la mise
en commun d'expériences et
de pratiques,

Prendre du recul sur les expériences
et les pratiques et construire une ré-
flexion collective,

Une salle de projection de films
documentaires réalisés dans le réseau.

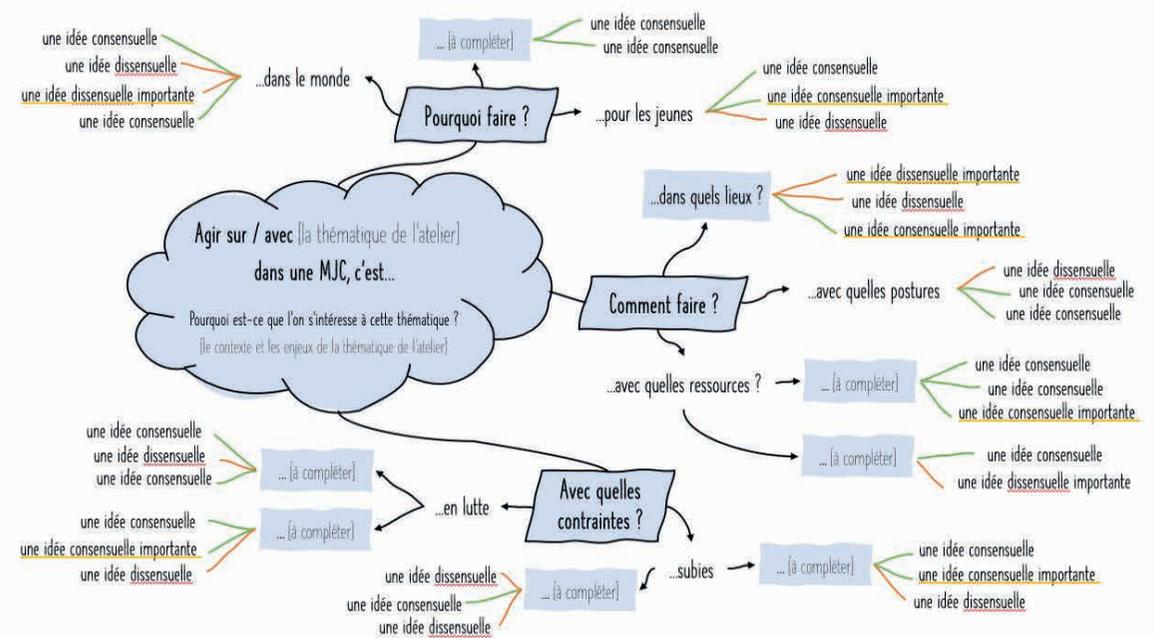
L'équipe de Jets d'Encre a publié, le mardi et le mercredi, un journal de la journée. A l'écoute de tous les participants et participantes, les journalistes de Jets d'Encre se sont tout particulièrement intéressés à la question de l'urgence écologique et des discriminations...

Les BazarS Sonores – le collectif des acteurs de la radio du réseau de MJC de France – a animé des émissions de débats radiophoniques sur l'accueil des jeunes et la posture des animateur.rices.

Mettre en lumière le projet des
MJC pour les jeunes à travers les
expériences et les pratiques,

Identifier les points de consensus et de
désaccord en vue de constituer un écrit
sur la marque de fabrique des MJC en
matière d'action jeunesse.

Chaque atelier a conduit à l'élaboration d'un support de restitution basé sur un format identique : celui d'une carte, qui a permis d'exprimer les caractéristiques de la « marque de fabrique » des acteur.rices de la jeunesse dans les MJC en s'appuyant sur l'expérience des participant.es de l'atelier.



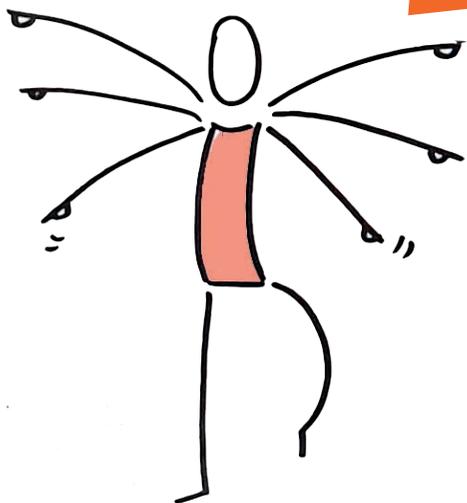
STATUT ET POSTURE PROFESSIONNELLE DE L'ANIMATEUR JEUNESSE : entre éducation et administration

Problématique

Le statut et la posture professionnelle de l'animateur-riche jeunesse ont beaucoup évolué depuis 10 ans. Si le socle de base du métier réside dans la mise en œuvre des valeurs de l'éducation populaire à travers l'accueil inconditionnel et la participation des jeunes aux projets, avec pour objectif l'émancipation et la transformation sociale, les équipes d'animation sont de plus en plus « multi-casquettes » et sont confrontées à de nouvelles contraintes et de nouveaux défis.

Positionnement de l'animateur

1



Le métier d'animateur en MJC est situé à un carrefour. Dans le cadre de ses fonctions, l'animateur-riche est en interaction quotidienne avec les jeunes ainsi qu'avec des partenaires. En tant que salarié-e, il (elle) doit répondre à son employeur dans le cadre de la convention collective. En tant que professionnel.le au sein d'une structure associative, il (-elle) est en lien avec dirigeants bénévoles. Cette organisation complexe nécessite que soient définis, ou redéfinis, le rôle et la place de chaque partie-prenante. Ceci doit se faire en prenant en compte les appétences et sensibilités de chacun-e.

Point de consensus : Afin de positionner clairement le rôle au sein de cet écosystème, la MJC doit mettre en place des moments formalisés d'échange afin de partager le projet et recréer du lien entre les uns-es et les autres. L'employeur doit être le garant de ce cadre.

Point de dissensus : Quelques participant-s suggèrent de repenser les relations pyramidales au sein de la structure au profit d'une structure plus horizontale.



La relation de l'animateur aux jeunes

L'animation repose sur un lien de confiance avec les jeunes. L'animateur responsable doit être à l'écoute des jeunes, savoir répondre clairement à leur demande tout en posant des limites. C'est bien la **relation interpersonnelle** qui est au cœur du métier d'animateur.

Point de consensus : Pour construire cette relation et que

chacun puisse s'y épanouir, la **notion de temps** est essentielle. La relation grandit dans les temps formels, mais aussi les temps informels. Or, le temps est souvent ce qui manque aux animateur-rices parce que la durée des projets est limitée par les financements, parce que les contrats de travail des animateur-rices sont parfois précaires. Parfois encore, les jeunes ne font que passer dans la structure avant une réorientation.

L'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle

Parce que la relation interpersonnelle est une composante essentielle du métier d'animateur-riche, et que cette relation grandit aussi dans les échanges informels avec les jeunes, il est parfois difficile pour les animateurs de faire la part des choses entre ce qui relève de la sphère privée et de la sphère professionnelle. Ce mélange des

genres génère de la pression, elle fait peser une charge mentale forte sur les animateur.rices et conduit même dans certains cas à des burn-out.

Point de consensus : Afin de mieux séparer la sphère personnelle de la sphère professionnelle, les structures doivent mettre en place des outils tels que des permanences alternées, la dotation des équipes en téléphones professionnels pour éviter qu'elles ne communiquent leurs numéros personnels...

3



La place de l'animateur au sein du projet associatif

L'existence du projet associatif est citée par de nombreux-ses participantes comme un garde-fou permettant à tou-ttes les acteur-rices de l'association, parmi lesquels les animateur-rices, de mieux définir leur rôle dans la structure et de « borner » le périmètre de leurs missions.

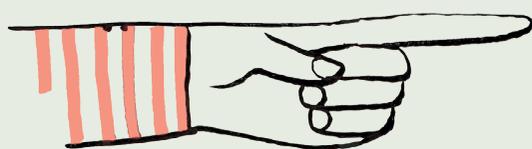
Le projet associatif de la MJC doit être co-construit **avec les animateur-rices** et l'ensemble des parties-prenantes de la structure (bénévoles de projets,

administrateur-rices, cadres, adhérent-es, jeunes fréquentant la structure) afin qu'il soit en prise directe avec la réalité de terrain, qu'il soit mieux compris et porté par l'ensemble des acteurs. Il doit aussi **être coconstruit avec les partenaires externes** : collectivités, CAF... afin d'affiner des lignes communes et de convenir ensemble de critères d'évaluation pertinents pour les projets.

Plusieurs participants ont mis en avant le fait que le projet associatif de la MJC soit aussi co-construit avec **les publics bénéficiaires** dans le cadre d'une démarche participative.



ACCOMPAGNEMENT des parcours d'engagement



Problématique

Accompagner les parcours d'engagement des jeunes constitue l'un des piliers du métier d'animateur·ice jeunesse en MJC. Cet axe est même constitutif de « l'ADN » des MJC ; il a été listé parmi les cinq priorités du réseau unique des Maisons des Jeunes définies lors de l'Assemblée générale de Nancy, en novembre 2022. L'engagement est envisagé comme un levier permettant aux jeunes de mieux trouver leur place dans la société, voire de la transformer.

Mais si l'accompagnement du parcours d'engagement des jeunes est perçu comme une priorité, il soulève de nouvelles problématiques au sein même de nos structures et est soumis à des contraintes multiples, d'ordre institutionnel, organisationnel, pédagogique ou liées aux représentations des jeunes.

L'ACCOMPAGNEMENT des parcours d'engagement, un passeport vers l'autonomie des jeunes

Permettre aux jeunes de s'engager au sein de leur association, de leur commune, sur leur territoire, à l'échelle d'un projet, ou d'une structure, c'est leur permettre d'agir sur leur quotidien pour le transformer. C'est une première étape pour leur permettre de prendre la place qui leur revient dans la société.

LA POSTURE de l'accompagnateur

La place de l'animateur·rice jeunesse est centrale dans l'accompagnement des parcours d'engagement des jeunes. Les participant·es à cet atelier ont mis en exergue l'importance du rôle de l'animateur·rice, à la fois bienveillant·e, à l'écoute et flexible. Cet accompagnement se fait sur un temps long : l'inscription dans la durée des projets est indispensable.

Points de consensus : Le temps long nécessaire pour mener à bien un projet est parfois mis à mal par la précarité des équipes, ou l'instabilité des financements.

DÉCONSTRUIRE les stéréotypes

Lorsqu'un jeune souhaite s'engager dans un projet, dans une instance, à l'échelle de sa structure ou d'une collectivité, il est victime des stéréotypes que l'on porte sur lui. Les jeunes seraient individualistes, moins « capables »... Ce qui se joue en creux, c'est la capacité de la structure ou de l'institution à « faire de la place » aux jeunes.

A l'inverse, les jeunes sont également empreints de jugements, et parfois victimes d'infox, sur les lieux de pouvoir et leur capacité à les transformer. C'est en déconstruisant ces idées reçues qu'il sera possible de construire du commun.

Point de dissensus : pour accompagner les jeunes dans leur parcours d'engagement, l'animateur·rice doit lutter contre les infox et les idées reçues (certains citent le terme de « manipulation ») que certains jeunes nourrissent, sous l'influence de groupes et des réseaux sociaux.

VALORISER les parcours d'engagement

L'engagement des jeunes est valorisant pour les jeunes sur un plan personnel, puisqu'il contribue à renforcer leur confiance en eux en exerçant leur pouvoir de faire. Cet engagement peut aussi être mis en avant dans le parcours professionnel des jeunes.

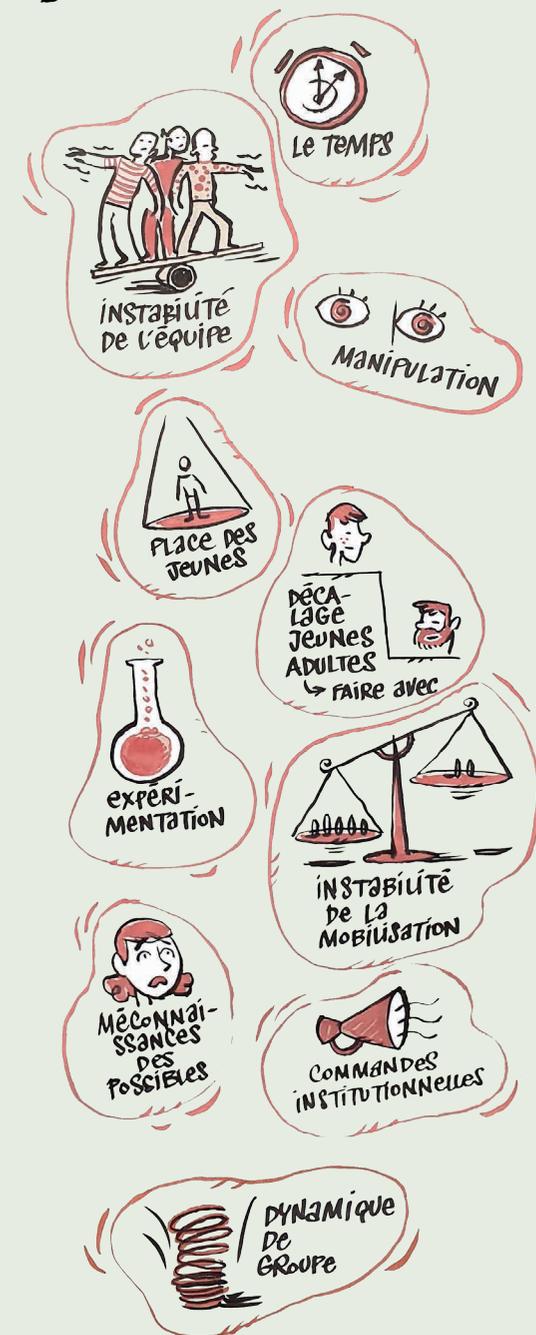
Les MJC sont des lieux militants
de projet et de co-construction
à partir des besoins et des
envies des publics

AVEC QUELLES CONTRAINTES ?

INSTITUTIONNEL

[APPEL
à PROJETS]

[PÉDAGOGIQUES]



La participation DES JEUNES

Problématique

La participation des jeunes leur permet de devenir des citoyens et citoyennes active-s. Agir sur la participation des jeune en MJC, c'est les aider à avoir un impact en faisant évoluer la société. C'est aussi favoriser l'épanouissement et la responsabilisation des jeunes, leur recherche d'autonomie. Quels cadres construire autour des jeunes pour leur donner envie de s'inscrire dans des démarches de participation ? Quels sont les obstacles à la participation des jeunes ? Sur quelles ressources les équipes d'animation peuvent-elles s'appuyer pour favoriser la participation des jeunes ?



S'INSCRIRE DANS UN COLLECTIF

Participer à un projet, à une action, à une instance de décision, c'est avant tout s'inscrire dans un collectif composé d'individus divers, dont les points de vue peuvent diverger afin de trouver un consensus. Pour s'inscrire pleinement dans un collectif, encore faut-il en avoir les moyens et les clés. Le rôle des équipes d'animation en MJC est de mettre à disposition des jeunes des outils afin qu'ils et elles puissent y prendre leur place. Cela nécessite de comprendre et de transmettre les mécanismes de la coopération et les règles du vivre-ensemble : ponctualité, respect de l'ordre du jour, tour de parole, respect des avis... Les MJC font partie des lieux dans lesquels les jeunes peuvent s'épanouir collectivement dans la mise en oeuvre d'un projet.



"SEMER LES GRAINES" DE LA PARTICIPATION

Les MJC sont citées comme des espaces d'expérimentation dans lesquels les jeunes peuvent faire des essais, se tromper, recommencer pour faire mieux... Les structures de notre réseau constituent donc un terrain fertile pour exercer son droit à l'erreur. C'est par l'expérimentation que l'on apprend. Le rôle des animateur-rices est d'accompagner les jeunes sur ce chemin, leur donner les codes du fonctionnement démocratique pour leur donner envie de s'inscrire dans les lieux de participation. C'est grâce à l'écoute et à l'accompagnement que naîtront peut-être des vocations. C'est aussi le rôle de l'animateur-ice que d'accompagner les jeunes vers d'autres formes d'engagement dans des instances : Conseil des jeunes ou réseau de volontaires, Juniors Associations, Service Civique...et bien entendu dans l'élaboration de projets individuels et collectifs.



LES RESSOURCES ET LEVIERS À IDENTIFIER POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DES JEUNES

Les **collectivités territoriales** sont identifiées par les participant-es à la fois comme des ressources et comme des contraintes. Elles contribuent souvent au financement des projets visant à développer la participation des jeunes (comme les conseils de jeunes), mais ce soutien se transforme en frein lorsqu'une institution décide de retirer son financement au projet faute de volonté politique. Dans certaines régions, des Conventions partenariales sont signées entre les collectivités et les MJC ce qui permet de ne pas limiter la relation à du subventionnement, mais également d'**impliquer activement** les élus locaux et les professionnels dans la mise en œuvre de la politique jeunesse d'un territoire. Les **structures de l'éducation nationale** sont également des lieux où les projets des MJC liés à la participation des jeunes peuvent trouver un écho, voire une caisse de résonance.

Les **compétences des professionnel·les de l'animation** constituent aussi évidemment des leviers de participation des jeunes. Elles se manifestent par une posture particulière : se remettre en question, s'adapter aux publics, se former, communiquer, être disponible et à l'écoute tout en veillant à créer un climat de confiance et de valorisation des jeunes.

PERMETTRE À TOUS LES JEUNES DE PARTICIPER

L'attention des équipes d'animation doit porter sur la **participation de tous et toutes**. Si certains jeunes fréquentant les structures possèdent déjà les codes leur permettant de s'insérer dans les processus participatifs, le travail des animateur-rices doit consister à aller vers celles et ceux qui en sont le plus éloignés. Les leviers identifiés pour atteindre cet objectif sont la communication auprès des parents (par courrier, mail...), la communication sur les projets sur les réseaux sociaux et au collège (Pronote, MBN...), et des actions de sensibilisation en dehors de la structure (« Aller vers »...).

Point de dissensus : « Ouvrir les portes » de la participation aux jeunes qui en sont les plus éloignés, peut aussi passer par le fait « ouvrir plus grands les portes » de la MJC à ce type de public par un élargissement des horaires d'ouverture, par exemple. La nécessité d'adhérer pour participer à la décision peut parfois freiner l'engagement.

Agir sur la participation des jeunes, c'est leur permettre d'avoir un impact en faisant évoluer la société par l'acceptation du droit à l'erreur.



15 NOV 2022

Lathus

la Participation des Jeunes en MJC

RESPONSABILISER les jeunes c'est les FAIRE GRANDIR

POURQUOI faire?

TRANSFORMATION SOCIÉTALE

AVENIR

de la SOCIÉTÉ

ou SEMER les GRAINES

RACINES de l'ÉDUCATION POPULAIRE

COMMENT faire?

Se REMETTRE en QUESTION

Ouvrir les PORTES

- * Hors les MURS
- * Réseaux sociaux
- * Horaires

MOTIVATION

DISPONIBILITÉ

ÉCOUTE ACTIVE

COMMUNIQUER

ADAPTATION aux Publics

SE FORMER



Encourager ses publics à s'engager, c'est leur OUVRIRE les portes d'espaces d'expression et d'aller les chercher hors les murs.

Agir sur la Participation des jeunes, c'est leur permettre d'avoir un impact en faisant évoluer la société par l'acceptation du droit à l'erreur.

c'est aussi favoriser l'épanouissement et la valorisation des jeunes en les aidant à grandir par la responsabilisation et la recherche d'autonomie dans un cadre collectif bienveillant

l'ÉLU, levier et contrainte de ...

MAIRIE

... CO CONSTRUCTION

les CONTRAINTES

ADHÉSION du public

VOLONTÉ POLITIQUE

financement

ENGAGEMENT des PUBLICS

ENVIE des JEUNES

VOLONTÉ POLITIQUE

des LIEUX dédiés

LES RAPPORTS DE DOMINATION

Problématique

L'atelier interroge la dimension systémique des rapports de domination et questionne le rôle des animateur·ices jeunesse dans la lutte contre les discriminations ① et les situations d'oppression au sein de leur structure et dans les projets jeunesse. Comment se positionner en tant qu'animateur face à des jeunes qui peuvent être victimes de discriminations ou peuvent en être responsables ? Comment s'adapte-t-on en tant qu'adulte selon qu'on est nous-même dominé·e ou dominant·e ? Comment, au sein des actions jeunesse, favorise-t-on les coopérations entre les jeunes afin d'éviter de reproduire des rapports hiérarchiques et déséquilibrés ? Comment traduire ces réponses en termes pédagogiques ? Comment, enfin, rendre les structures plus inclusives ?



Nous, acteur·rices de la jeunesse dans les MJC, nous défendons et valorisons les pratiques culturelles de toutes les jeunesse pour œuvrer à les légitimer au même titre que la culture dominante

DOMINÉS, DOMINANTS, DISCRIMINATIONS : DE QUOI PARLE-TON ?

Le constat de départ est que tous les jeunes ne se sentent pas les bienvenus partout, et n'ont pas accès aux mêmes choses que l'ensemble de la population. Cette **discrimination ressentie** repose sur des constats bien réels : par exemple, 15,9 % des jeunes actifs sont au chômage alors que 5,5 % des 50 ans ou plus sont dans ce cas ②. Ces écarts, isolés quand on observe la situation d'une catégorie sociale par rapport à une autre, sont inscrits dans un **ensemble d'autres inégalités**. Par exemple, une jeune ouvrière d'origine sénégalaise a des risques de subir les inégalités liées à son milieu social, mais aussi celles liées à son âge, son genre et ses origines. Les expériences individuelles sont le produit de différents critères, qui peuvent se compenser, s'additionner, s'imbriquer ③ de manière défavorable. On parle de **groupes « dominés » ou de groupes « dominants »** pour désigner les individus et groupes sociaux discriminés et ceux qui, à l'inverse, bénéficient de « privilèges ». Les « dominés » font quotidiennement l'expérience des discriminations qu'ils ou elles subissent, tandis que les groupes « dominants » n'ont pas forcément conscience de leurs privilèges. Ces positions ne sont pas figées, elles peuvent varier suivant les contextes et les situations. Cette terminologie est issue des sciences sociales ④.

En tant qu'institutions, les MJC peuvent reproduire des rapports de domination à différentes échelles et selon différentes modalités (fonctionnement, accueil, relations adultes-jeunes, dans les groupes de jeunes...).

NOMMER LES RAPPORTS DE DOMINATION POUR AGIR SUR EUX

Les Maisons des Jeunes et de la Culture ont, depuis leur création, pour vocation d'être des lieux ouverts à toutes et tous sans distinction d'âge, genre, origine, revenus, situation familiale ou encore géographique. Pour autant, l'ensemble des individus qui les fréquentent aussi bien que les équipes qui la font vivre et l'animent peuvent se retrouver tout-à-tour en position de « dominés » ou de « dominants ». Le rôle de l'animateur·rice dans le cadre d'une action jeunesse est de parvenir à prendre du recul sur sa propre pratique et sa propre posture (certains pendant l'atelier parlent de « déconstruction ⑤ ») afin de mettre en œuvre l'inclusivité réelle au sein des activités et expérimenter des rapports humains moins oppressifs à travers des aventures collectives. Cette inclusivité peut passer par une réflexion sur l'accessibilité à toutes et tous des activités, ou par une évolution du fonctionnement même de la structure afin de s'adapter aux contraintes des plus dominé·es. C'est en effectuant ce travail sur soi-même que l'animateur·rice pourra à son tour accompagner les jeunes dans la conscientisation et la mise en mots des discriminations dont ils et elles peuvent être victimes et les amener à réinterroger leurs propres postures afin d'agir sur elles, sans pour autant devenir « prescripteur·rice ».

Mais l'ouverture ne se décrète pas. Elle se travaille en nommant les rapports de domination pour pouvoir agir sur eux. A ce titre, l'entrée culturelle des MJC n'est pas anodine. Il s'agit de valoriser les pratiques amateurs, populaires, pour les rendre légitimes. Aussi, les MJC véhiculent des codes culturels - dans leur fonctionnement, leur esthétique, leur communication, les activités qu'elles proposent... - qui peuvent attirer certaines catégories de personnes ou, au contraire, constituer des frontières symboliques, économiques et sociales pour d'autres.

LUTTER CONTRE LES RAPPORTS DE DOMINATION DANS NOS PRATIQUES PEDAGOGIQUES

L'action des MJC sur les rapports de domination peut s'envisager à plusieurs échelles : à travers des actions de jeunes à destination de groupes plus larges (sur le quartier, la ville, la société), à l'intérieur des groupes de jeunes (entre jeunes, avec les professionnel·le·s et bénévoles de la MJC), et par l'ouverture des MJC aux plus dominé·e·s.

Des solutions concrètes ont été formulées pendant l'atelier pour accompagner la mise en œuvre d'une meilleure inclusivité au sein de projets jeunesse. La première étape pour les animateur·rices pourrait être de repérer et de nommer les actions déjà existantes : quelles actions de ma structure contribuent à la conscientisation ou à la lutte ? La mise en place d'outils pédagogiques visant à mieux comprendre les mécanismes en jeu dans les rapports de domination et les discriminations systémiques (fiches-actions, activités ludiques...) a également été envisagée comme un levier.

La non mixité, en tant qu'espace transitoire, peut permettre l'installation d'un cadre de confiance et la conscientisation collective de rapports de domination.

La conscientisation nécessaire à la transformation des pratiques pourra s'acquérir lors de sessions de formation des animateur·rices aux problématiques des rapports de domination. Lors de l'atelier, la formation des équipes pédagogiques a été citée comme un levier qui permettra, à terme, de remettre en question les pratiques et de les renouveler.

Point de dissensus : Certain·e·s participant·e·s ont évoqué la possibilité de privilégier les plus « dominé·e·s » (dans les activités choisies, les cadres proposés...) pour « renverser » les rapports de domination dans le sens de la « discrimination positive ».

« Nous, acteur·rices de la jeunesse dans les MJC, nous revendiquons une éducation populaire luttant contre toutes les formes d'oppressions »

① D'un point de vue juridique, une discrimination est une différence pré-judiciable de traitement fondée sur un critère prohibé dans un domaine donné, tel que l'accès à l'emploi ou au logement. Le code pénal énumère dans son article 225-1 plus de 20 critères illicites – Source : Observatoire des inégalités

② Source : Observatoire des Inégalités

③ L'intersectionnalité est une notion théorisée par Kimberley Crenshaw qui désigne la manière dont les différentes formes d'oppression s'articulent.

④ Bruner et Postman, 1947 et 1949.

⑤ Selon la terminologie de Jacques Derrida

Accompagnement des pratiques artistiques en amateur des jeunes

Problématique

Les pratiques artistiques en amateur constituent souvent une porte d'entrée vers la MJC pour les habitant-es d'un territoire. Au-delà des ateliers hebdomadaires de théâtre, de danse, de dessin ou la pratique instrumentale, les pratiques artistiques permettent de décliner d'autres aspects du projet des MJC : la dimension sociale à travers le renforcement du lien entre les personnes, l'ouverture au monde, le développement de la personnalité des jeunes et des enfants... Elles constituent aussi pour les jeunes une occasion de « laisser une trace ». Au-delà de la dimension de loisir, certaines pratiques font naître des passions et l'accompagnement pédagogique doit aussi permettre de cultiver ces talents. Enfin, les pratiques en amateur constituent des vecteurs de participation, voire d'engagement, des jeunes. Comment renforcer cette dimension au sein des MJC ? Quelles ressources mettre en œuvre pour développer les parcours artistiques au sein des MJC ?



Les pratiques artistiques en amateur en MJC : plaisir et ouverture au monde

Les participant-es à l'atelier ont unanimement reconnu que la dimension de plaisir partagé était la composante essentielle de la pratique en amateur au sein

des MJC. L'art nous raccroche au domaine du sensible, il permet de transmettre des émotions, positives ou négatives. A travers la pratique artistique, les jeunes se mettent parfois à nu, ce qui les rend extrêmement vulnérables au regard des autres, et la peur de l'échec peut même les sidérer. La posture de l'animateur consistera à construire un cadre rassurant autour des jeunes afin de les aider à dépasser leurs blocages éventuels. C'est grâce à ce cadre bienveillant que la dimension de plaisir pourra se développer. Ce cadre sécurisant permettra aussi aux jeunes de développer leur confiance en eux.

Si les émotions peuvent constituer un frein à la pratique, elles sont aussi un vecteur de rencontre de l'autre. Accepter les émotions

que nous procure la pratique artistique est aussi ce qui permet de lâcher-prise et de rencontrer réellement l'autre, au-delà des postures. En cela, les pratiques artistiques sont un vecteur de lien social. Elles permettent de partager avec d'autres une passion commune par le faire-ensemble. Au-delà de l'ouverture à l'autre, la pratique artistique permet l'ouverture au monde, à la fois à travers la découverte de cultures parfois différentes de la sienne, mais aussi en faisant l'expérience de l'universalité des sentiments humains.

Les équipes pédagogiques devront être attentives à permettre aux jeunes d'expérimenter un panel large de pratiques afin d'ouvrir chez elles et eux le champ des possibles.

La pratique artistique en amateur comme levier de participation des jeunes

Plusieurs participants à l'atelier notent l'importance de placer les jeunes au centre des projets de pratique artistique en amateur. Organiser un festival de musique, un concert, comme le festival Hibouge à Etoile-sur-Rhône, une exposition au sein de la MJC, sont autant d'occasions permettant aux jeunes de s'impliquer dans des projets qui leur ressemblent, et qui les rassemblent. Ce type d'événements organisés par les jeunes, qui peuvent toucher des publics divers (les organisateurs-rices, mais aussi le public dans la salle, les parents...) sont aussi des moyens pour les jeunes de passer un message, de laisser une trace, parfois même de créer du débat au sein de la MJC et au-delà.

La participation et l'engagement des jeunes au sein des projets se heurtent à des obstacles liés au turnover important des jeunes. Les équipes pédagogiques devront donc être attentives à renouveler la participation au comité de pilotage des événements organisés afin de s'assurer la pérennité de la manifestation.

Le BazaR de Nice : Une expérimentation culturelle, festive et créative

Le BazaR est un format de rencontre pluridisciplinaire créé par les Maisons des Jeunes et de la Culture. Le principe : créer collectivement un objet artistique, sur la base d'une rencontre éphémère entre artistes, techniciens, animateurs et jeunes.

Le BazaR s'articule autour de trois piliers : « BazaR à voir », « BazaR à dire », « BazaR à faire ». Il alterne les temps de rencontres, d'ateliers de pratiques et de représentations publiques.

Le BazaR de Nice, organisé du 10 au 14 juillet 2023, a réuni 200 jeunes et 40 animateurs et techniciens socio-culturels issus de 20 MJC et associations membres de deux fédérations régionales des MJC qui ont travaillé avec 30 artistes et intervenants culturels pendant quatre jours dans le cadre d'ateliers artistiques. Ensemble, ils ont produit des objets théâtraux, musicaux, photographiques, chorégraphiques présentés au public lors d'une restitution en fin de séjour.

Les pratiques artistiques en amateur sont au cœur du projet des MJC

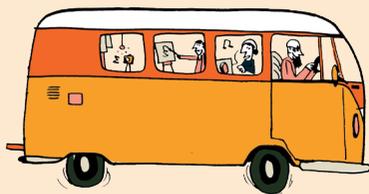
Quelles ressources pour accompagner le développement des parcours artistiques en MJC ?

Certains participant-es notent que l'accompagnement aux pratiques en amateur ne peut être mis en œuvre par la seule structure MJC, il doit se faire en partenariat avec d'autres structures locales ou du champ, notamment pour accompagner la suite du parcours artistique des jeunes dans une discipline, voire leur professionnalisation : conservatoires et écoles de musiques, écoles de danse, mais aussi les artistes du territoire, qui peuvent intervenir au sein des projets ... De nombreuses MJC travaillent en lien avec d'autres structures culturelles de leur territoire avec lesquelles elles entretiennent des liens étroits dans la mise en œuvre de projets. D'autres au contraire font face à des difficultés d'image : les MJC, en tant que structure d'éducation populaire, ne sont pas forcément reconnues comme des interlocuteurs crédibles aux yeux des institutions culturelles et des services déconcentrés de l'Etat.

Parce qu'ils exigent le déploiement de partenariats complexes avec l'ensemble des acteurs culturels du territoire, les projets de pratiques artistiques en amateur contribuent au rayonnement des MJC de l'échelle de leur territoire et donc à la valorisation de la structure au sein d'un écosystème d'acteurs.

Outre les partenariats locaux, parmi les ressources citées par les participantes du territoire, on peut noter que la qualité de l'accompagnement dépend évidemment des moyens humains mis à disposition, mais aussi des moyens matériels et financiers.

Les conseils d'administration des MJC sont cités à la fois comme des leviers et comme des freins aux projets parce que les membres des conseils d'administration sont parfois éloignés des pratiques culturelles des jeunes. Un effort devra être réalisé de la part des administrateur-rices pour « aller vers » les pratiques des jeunes afin de lutter contre les stéréotypes dont ils et elles peuvent être porteur-ses.



Mettre en valeur la dimension culturelle du projet des MJC

Problématique

La dimension culturelle du projet des MJC s'articule autour de deux notions-phares : la MJC comme lieu de pratique et la MJC comme lieu de fabrique.

Les MJC regroupent en effet plusieurs espaces : l'espace d'expression (les pratiques), l'espace de création et l'espace de diffusion. Cette spécificité permet aux MJC d'être présentes sur quasiment l'ensemble de la chaîne de production culturelle et ce à la fois dans les locaux des MJC, hors les murs, dans des bâtiments publics, parfois même au sein des établissements scolaires.

Lieux de pratique et de fabrique, les MJC constituent aussi et surtout des lieux de rencontres et d'accueil inconditionnels. Tous les jeunes sont les bienvenus, sans aucun prérequis et quelles que soient leurs pratiques culturelles. Comment valoriser cette particularité auprès des acteurs du territoire et des interlocuteurs institutionnels ? Comment renforcer cette dimension au sein de nos structures et au-delà, et avec quelles contraintes ?

S'inscrire dans un collectif

Les MJC constituent des lieux de pratique ouverts à toutes et à tous. C'est par la pratique culturelle qu'on expérimente le vivre-ensemble, qu'on interroge les règles sociales. Il ne s'agit pas tant pour les jeunes d'acquérir des compétences artistiques et techniques que d'apprendre à faire avec les autres et à devenir acteur·rices des projets. Parce que l'accueil inconditionnel est au cœur du projet des MJC, chaque enfant et chaque jeune qui participe aux activités culturelles est encouragé à y apporter sa spécificité, sa plus-value

et à y contribuer en fonction de qui il est, de son histoire, de sa propre culture. C'est en échangeant et en pratiquant avec les autres, tous et toutes différent·es, qu'il pourra mieux comprendre le monde.

Les exemples de projets participatifs cités par les participant·es à l'atelier sont nombreux : chanson écrite par un jeune public, spectacles organisés par les jeunes, podcasts ou radio associatives... autant de projets que les jeunes sont invités à construire avec d'autres.

La MJC comme lieux de fabrique et d'échanges

Les participants à l'atelier mettent en avant la notion de « laboratoire » inhérent au projet des MJC. Beaucoup de structures de notre réseau constituent des espaces de création, où chacun est libre de proposer, d'imaginer, d'expérimenter des projets culturels divers. Parce que les MJC sont des espaces ouverts à toutes et tous, les publics accueillis sont pluriels, ce qui permet des échanges riches. Mais cette singularité oblige aussi les professionnels et animateurs à s'adapter à ces publics divers et à des projets très différents.

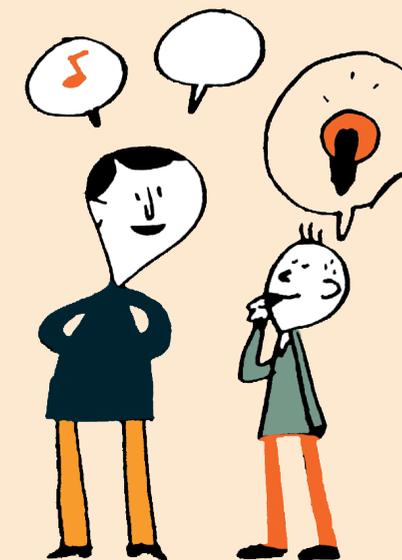
Quelle posture d'animation pour porter la dimension culturelles des projets des MJC ?

Cette adaptabilité nécessaire constitue une gageure pour les équipes pédagogiques, qui doivent sans cesse remettre en question leurs acquis et leurs habitudes de travail pour répondre aux besoins et aux pratiques de ce public mouvant. Pour y parvenir, les participants à l'atelier mentionnent l'échange et l'analyse de pratiques comme un levier important. En matière de compétence pédagogique à mobiliser, l'écoute et la bienveillance des équipes d'animation sont citées comme des qualités incontournables, autant que les convictions. La formation des équipes est indispensable à la qualité des projets.

Malgré la compétence des équipes, il est parfois difficile pour les animateur·rices de mener à bien les projets. Ces difficultés sont dues à la réalité des financements et des subventions obtenus pour les réaliser, qui limitent les projets dans le temps, mais elles sont aussi liées à la précarité des équipes.

Point de dissensus : la « débrouillardise » et le militantisme des équipes sont considérés à la fois comme des leviers et comme des risques : la réussite des projets ne doit en effet pas reposer uniquement sur la bonne volonté des équipes.

Les MJC sont des lieux de pratique et de fabrique artistique pour les amateur·rices et les professionnel·les



Mieux communiquer sur la dimension culturelle des MJC pour être mieux reconnus

Parce que le projet culturel des MJC est situé au croisement de différentes sphères (la sphère sociale par l'accueil inconditionnel, la sphère éducative à travers la dimension pédagogique des projets...), les MJC ont du mal à se faire reconnaître comme des partenaires culturels à part entière.

La communication et le plaidoyer sur nos actions sont cités par de nombreux participant·es à l'atelier comme des leviers pour inscrire les projets dans la durée et faire reconnaître les MJC comme des partenaires légitimes au sein de l'écosystème culturel, aux côtés des autres établissements et institutions culturelles.

Ce plaidoyer reposera sur une bonne connaissance des projets culturels portés dans les structures du réseau. C'est tout l'enjeu de l'observatoire des MJC qui voit le jour en 2023.

Point de dissensus : la formalisation des projets, qui permet de le présenter au mieux et de mieux le faire connaître, est considérée par certain·es comme un frein à l'inventivité, voire même comme une perte de temps.

LES PROJETS DE mobilité avec les jeunes

Problématique

De nombreuses structures du réseau des MJC mettent en œuvre des projets liés à la mobilité des jeunes, en France, en Europe et dans le monde. Ces projets sont porteurs de sens car ils transforment la vision que les jeunes ont d'eux-mêmes et du monde. Pourtant la mise en place de ces projets est devenue de plus en plus complexe du fait de l'importance des démarches administratives à accomplir en amont et en aval des projets, de la multiplicité des partenaires et des ressources financières nécessaires.



DES PROJETS DE MOBILITÉ EN FRANCE, EN EUROPE ET DANS LE MONDE !

Par mobilité, on entend à la fois les échanges et séjours en Europe (parmi lesquels les échanges franco-allemands), l'accueil ou l'envoi de volontaires européens dans le cadre du Corps européen de solidarité ou l'organisation de séjours de vacances. Les projets de solidarité internationale sont également cités par les participants. Sont aussi évoquées les actions visant à développer les mobilités douces, telles que les dispositifs d'aides au transport. Enfin, plusieurs structures organisent des chantiers de jeunes dans un autre département ou une autre région. Toutes ces actions contribuent à accompagner la mobilité des jeunes.

LES PROJETS DE MOBILITÉ POUR ÉLARGIR SES HORIZONS ET SE DÉCOUVRIR SOI-MÊME

A travers ce large panel d'actions, plusieurs objectifs communs pour les équipes pédagogiques. Il s'agit d'accompagner les jeunes vers une meilleure connaissance des autres à travers la découverte de coutumes ou de modes de vie différents. Par ce biais, il s'agit d'amener les jeunes à dépasser les stéréotypes et les idées préconçues qu'ils ou elles peuvent porter sur les autres cultures. Lors des chantiers interculturels, les jeunes apprennent à faire ensemble et découvrent que les différences entre les participant-es viennent enrichir le projet. Les échanges, les séjours réalisés en autonomie développent les capacités d'initiative des jeunes et renforcent leur confiance en eux. différents.



LA POSTURE DE L'ANIMATEUR·ICE : ÊTRE VIGILANT PAR RAPPORT À SES PROPRES REPRÉSENTATIONS

Si les projets de mobilité en Europe, l'accueil de volontaires, les chantiers internationaux constituent autant d'expériences permettant aux jeunes d'élargir leurs horizons et d'aller vers les autres, ce type d'actions nécessite, pour qu'elles aboutissent, que les accompagnateur·rices de projets aient eux et elles-mêmes fait l'effort de travailler sur leurs propres représentations. De quels stéréotypes suis-je moi-même porteur·se en tant qu'éducateur·rice ? Disposé·je d'un bagage suffisant pour accepter de remettre en question mes idées reçues ? **Point de consensus** : Cette distance s'acquiert : les participants à l'atelier sont en effet nombreux à citer la formation des animateur·rices à la communication interculturelle comme un levier pour y parvenir.

LA MISE EN RÉSEAU COMME LEVIERS POUR DÉVELOPPER LES ACTIONS DE MOBILITÉS



Si tou·tes les animateur·rices sont convaincu·es du bien fondé des actions liées à la mobilité, tou·tes s'accordent sur l'extrême difficulté de la mise en œuvre de tels projets. Les partenaires à mobiliser sont nombreux : les collègues, les familles, souvent d'autres associations, les institutions qui financent le projet, les structures d'accueil des jeunes dans le cadre d'un projet d'échange... Les ressources à réunir avant, pendant et après le projet sont diverses. Le cadre réglementaire est complexe : règles relatives à l'organisation de séjours de mineurs, taux d'encadrement à respecter, législation européenne le cas échéant, règles relatives à la mobilité internationale... Aussi les projets menés reposent-ils en grande partie sur le volontarisme des équipes ainsi que sur leur disponibilité.

Du fait de l'extrême complexité des projets, les animateur·rices peuvent se sentir parfois démun·es, voire découragé·es. Plusieurs participant·es à l'atelier mettent en avant un sentiment d'isolement.

POINT DE CONVERGENCE

Pour développer les projets de mobilité, il est indispensable que les animateur·rices puissent s'appuyer sur les ressources produites par le réseau : glossaire, dossiers-types de demandes de financement, fiche-actions, listes de partenaires à solliciter. Dans ce cadre, **les Fédérations régionales des MJC et la tête de réseau nationale ont un rôle à jouer. Il s'agit de partager les ressources déjà existantes dans le réseau, de mettre en valeur les actions menées et de faciliter la mise en lien** avec les acteurs souhaitant développer des projets.

La mobilité vise la transformation des individus pour renforcer leur capacité d'action sur leur environnement. Elle vise également une transformation sociale collective par une plus grande compréhension mutuelle entre les peuples afin de lutter contre les rapports de domination

Des—Infox

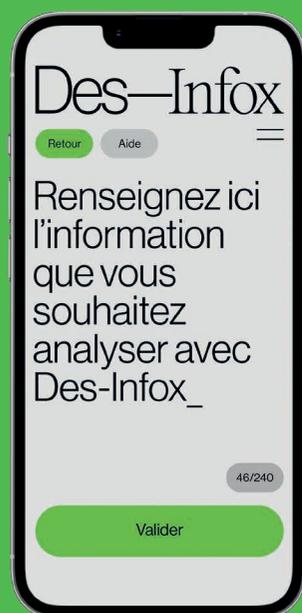


Des-Infox : l'outil d'éducation aux médias et à l'information des MJC

Des-Infox est une exposition interactive à destination des adolescents de 12 à 18 ans et plus largement de tous les publics de plus de 12 ans.

Elle est composée de 6 modules dont les supports d'animation varient : jeu de plateau, projection vidéo, immersion sensorielle, panneaux explicatifs...

Ces modules sont accompagnés d'éléments graphiques complémentaires en 3D pour créer un environnement scénographiques dans l'espace d'installation des modules. L'objectif de l'exposition est de permettre aux jeunes et aux adultes d'exercer leur rôle dans une société de l'information et de la communication en participant à la formation de citoyens actifs et responsables.



Des-Infox est aussi déclinée sous la forme d'une application d'Education aux Médias et à l'Information disponible sur smartphones depuis 2023.

ATELIER 8

Médiation numérique AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Problématique

Les jeunes font face à une multiplicité d'informations qui leur parviennent par différents canaux : les médias « traditionnels », les réseaux sociaux où ils et elles sont très présent-es, le bouche-à-oreille, l'affichage publicitaire... Parmi cette masse d'informations, circulent de plus en plus d'infox et de rumeurs. Les jeunes, qui sont de gros « consommateurs » de médias et d'information, ne disposent pas forcément du recul nécessaire pour « digérer » et mettre en perspective les messages reçus.

Ces informations qui sont présentées n'arrivent pas par hasard, elles sont le résultat d'algorithmes reposant sur la collecte de données personnelles. Dans le même temps, les jeunes sont également producteur-rices de contenus sur Internet. Les réseaux sociaux voient aujourd'hui naître des carrières ; l'utilisation des outils de création numérique élargissent et démocratisent l'accès à la création.

Les Maisons des jeunes et de la culture interviennent dans ces trois champs d'action, qui se recoupent parfois : elles sont à la fois des lieux de fabrication (FabLab), des lieux d'éducation aux médias, de lieux de création artistique numérique.

La multiplicité des problématiques soulevées par le développement du numérique impose aux éducateur-rices et animateur-rices de connaître et pratiquer eux-mêmes ces outils afin de ne pas se laisser « dépasser » et de pouvoir accompagner les usages des jeunes.

ATELIER 8



« Suspendre son jugement » afin d'analyser les messages reçus

La « **suspension de jugement** » permet la mise en perspective des messages reçus et la mise à distance des émotions qu'ils provoquent afin d'être en mesure de les analyser. Cette démarche intellectuelle, héritée de la philosophie grecque et de la philosophie sceptique, peut constituer un outil efficace pour éviter l'erreur, exercer une certaine ouverture d'esprit dans les enquêtes, et aussi comme élément essentiel d'une forme d'intégrité et de prudence intellectuelle face aux opinions et jugements que nous formons. Cet exercice intellectuel ne va pas de soi, il s'apprend. Le rôle de l'animateur-riche en MJC est de donner des outils aux jeunes afin de leur permettre d'effectuer eux-mêmes et elles-mêmes, lorsqu'ils et elles sont confronté-es à un message ou une information, ce « pas en arrière » nécessaire pour l'analyser sans affect.

Produire soi-même l'information pour en décrypter les codes

La **participation des jeunes à un média citoyen** les aide à comprendre comment l'information est

construite : recherche et recoupement des sources, conventions du langage journalistique, canaux de diffusion de l'information, ... autant de techniques à acquérir pour produire de l'information. En **maîtriser les codes** permet aux jeunes de ne plus être passifs par rapport aux messages reçus. Au-delà de l'acquisition de techniques, la participation à un média citoyens apprend aux jeunes à **formuler leur point de vue**, mais aussi de donner à voir leurs réalités et préoccupations quotidiennes ; cela leur donne des outils pour porter la voix des jeunes et des habitant-es, et peut réveiller leur conscience citoyenne. Au-delà des compétences techniques mises en œuvre, participer à un média citoyen peut susciter des vocations chez certains jeunes et permettre à des talents de s'exprimer, voire de développer des passions.

Point de dissensus : Dans le cadre de cet atelier, les participant-es se sont interrogés sur la notion de liberté d'expression des jeunes et sur la nécessité ou non, de la part des éducateur-rices et des animateur-rices d'imposer des cadres face à ce que les jeunes peuvent exprimer. Si plusieurs participant-es s'accordent sur l'importance de poser des garde-fous, la question d'un cadre commun permettant de fixer ces limites se pose. Ce cadre pourrait reposer sur la Déclaration de Nancy des MJC .

On perçoit différemment l'information quand on sait comment on la fabrique

La question des données personnelles et la « gratuité » de l'information

La sensibilisation des jeunes au fonctionnement des algorithmes est indispensable pour leur permettre de comprendre comment et pourquoi telle ou telle information leur parvient. Aucune information n'est « gratuite » sur Internet. Si on y a accès, c'est qu'on donne forcément quelque chose en échange : il s'agit des **données personnelles**. Cette matière première collectée, qui regroupe des informations sur nos goûts, nos habitudes de consommation, les lieux que l'on a visités grâce à la géolocalisation, la composition de notre réseau amical, familial et professionnel, constitue le socle à partir duquel les marques et services qui collectent ces données vont pouvoir nous proposer, grâce à une série d'algorithmes, des contenus personnalisés y compris (et surtout !) publicitaires.

Les animateur-rices de nos structures **doivent se familiariser avec les notions de base du fonctionnement des algorithmes** et de la collecte des données afin de permettre aux jeunes mais aussi à leurs parents, qui utilisent parfois les outils numériques, comme la géolocalisation, pour se rassurer sur ce que font leurs enfants et avec qui, de comprendre de quelles stratégies ils sont les cibles, et de les aider à mieux gérer leurs propres données personnelles sur les réseaux sociaux

grâce au paramétrage des plateformes qu'ils et elles utilisent.

Point de dissensus : La question de l'utilisation des données personnelles et de la protection des données a conduit les participant-es à évoquer la différence entre les logiciels libres et les GAFAM et à s'interroger sur le fait de favoriser ou non l'utilisation des logiciels libres au sein de nos structures.

Influenceurs et influencés

La pratique quotidienne des réseaux sociaux soumet les jeunes à des injonctions multiples. Les « influenceurs », véritables stars des réseaux sociaux, qui y partagent leur quotidien, proposent des contenus proches de la publicité (placements de produits, publications sponsorisées...) en mettant à profit la proximité qu'ils et elles entretiennent avec leurs abonné-es pour influencer leurs comportements d'achat. Au-delà des problématiques juridiques que ce type de contenu soulève^①, ces nouveaux métiers sont perçus par les jeunes comme des modèles de réussite. Sans porter de jugement sur l'attachement des jeunes à ce type de profils sur les réseaux sociaux, la posture de l'animateur pourra les aider à questionner le modèle consumériste que ces nouvelles stars du web véhiculent et dont ils bénéficient.

L'importance de la formation continue des animateur-rices

Les participants à l'atelier s'accordent sur l'importance d'être formés, de manière régulière, aux outils afin de suivre le rythme effréné des nouveaux usages. Cette maîtrise des techniques est nécessaire pour pouvoir accompagner les pratiques des jeunes sur

Internet. Cette formation continue des animateur-rices constitue le levier qui permettra le suivi sur la durée des projets et le renouvellement des équipes qui travaillent sur les actions d'EMI. Elle permettra aussi aux animateurs de s'extraire des représentations, parfois erronées ou exagérées, que les adultes peuvent construire autour des pratiques numériques des jeunes. Cette formation aux technologies de l'information et de la communication devra aborder aussi bien la sensibilisation aux risques, les informations sur les systèmes de protection, que l'accès à la culture et à la connaissance. Elle permettra d'identifier des pratiques émergentes et de les mettre en relation avec des compétences que l'on peut nommer, évaluer pour être les fondations de futures propositions de formation continue pertinentes, reconnues et donc valorisables. Elle permettra aussi d'acquérir des capacités de discernement pour être en mesure d'élaborer une analyse critique de l'information.

Les ressources existantes :

Promeneurs du net
www.promeneursdunet.fr

Des-Infox
mjc-de-france.fr/des-infox

Educonum
www.educonum.com

Système d'autoévaluation de l'éducation nationale PIC
<https://pix.fr>

①

EN 2022, La Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) a effectué des contrôles sur les comptes de blogueurs et 60% d'entre eux de respectent pas l'obligation d'afficher une mention lorsque leur publication est le fruit d'un partenariat rémunéré.

TRAVAIL PARTENARIAL EN RÉSEAU



Problématique

Les rencontres de Lathus ont été l'occasion pour les acteurs et actrices jeunesse du réseau d'expérimenter le rôle d'un réseau national et régional. Faire ensemble plutôt que seul, trouver dans le collectif des réponses aux questions que l'on se pose à titre individuel, prendre de la distance sur les projets que l'on mène à travers le partage de pratiques et d'expériences, renforcer notre plaidoyer politique, se donner les moyens d'ancrer nos projets dans le temps... C'est à travers tous ces exemples que l'on mesure l'utilité et la force du travail en réseau. Comment nouer des partenariats autour des actions jeunesse, ou développer des partenariats pérennes ? Comment conserver son identité au sein d'un réseau d'acteur-rices, face à une institution ou à un organisme financeur ? Comment devenir des partenaires légitimes dans la co-construction des politiques jeunesse à l'échelle d'un territoire ?



Mettre en commun
nos compétences
au profit du public

Les communes et intercommunalités, premiers partenaires des structures du réseau

En matière d'action jeunesse, de nombreuses MJC travaillent, à l'échelon de leur territoire, en lien avec d'autres acteurs : les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'Etat, les CAF, les établissements scolaires, les missions locales, les établissements culturels, d'autres associations sectorielles... Chaque MJC développe et nourrit des partenariats en fonction de la spécificité de son projet jeunesse. Certains partenariats sont cités par les participants comme "incontournables" : il s'agit des partenariats financiers qui permettent à la structure de développer ses actions. Sur le terrain, les premiers financeurs des maisons sont les communes et intercommunalités. C'est justement parce que ces partenariats sont structurants qu'il est nécessaire pour nos associations de s'affirmer auprès de ces interlocuteurs comme des partenaires légitimes, au sein d'une relation où chacune des parties-prenantes va trouver un intérêt.

Définir des points de convergence

Il s'agit de construire une collaboration autour d'intérêts partagés. Pour ce faire, il faudra définir avec le partenaire un périmètre commun, des points de convergence. Il faut aussi définir le degré d'exigence et les compétences de chacun-e. C'est sur cette base que se construira une relation équilibrée et c'est ce qui permettra aux structures de notre réseau de développer des projets sur le long terme tout en gardant leur identité. Il est également nécessaire de faire valoir notre expertise et la pertinence de notre projet éducatif ainsi que notre connaissance du terrain. C'est en mettant ces compétences, cette expertise et cette spécificité en avant que nos structures peuvent devenir, à termes, des interlocuteurs légitimes des élu-es locaux pour construire avec elles et eux des politiques jeunesse à l'échelle du territoire. **Point de dissensus** : Pour nourrir ce lien, certains maisons ont intégré des structures partenaires à leur conseil d'administration



Le réseau local comme levier pour construire de relations partenariales durables

Face à la raréfaction des subventions publiques locales, le réflexe pour nos structures pourrait être d'entrer dans une forme de concurrence avec les autres associations et structures du territoire pour tenter de tirer leur épingle du jeu. Or, pour sortir des logiques de guichet vis-à-vis des collectivités, plusieurs participants s'accordent sur l'importance de construire des solutions communes avec d'autres acteur-rices, en s'adossant sur la complémentarité de leurs champs d'intervention. La participation des maisons et des fédérations régionales au projet de territoire (PEDT), aux conventions territoriales globales (CTG), peuvent permettre de positionner les MJC comme des partenaires légitimes, aux côtés des autres acteur-rices et associations, pour répondre aux problématiques jeunesse et aux enjeux du territoire. Parfois, le travail en partenariat permet de sortir de l'entre-soi et contribue à l'émergence d'idées nouvelles ! **Point de dissensus** : lorsque la survie même de la structure est un enjeu de partenariat, les parties-prenantes ne seront pas sur un pied d'égalité et le partenariat sera d'emblée déséquilibré.

Des partenariats sur le long terme pour inscrire l'action dans le temps

Les participant-es à l'atelier s'accordent à dire que le travail de partenariat est un travail au long cours. Il repose sur une interconnaissance des acteur-rices, qui, après une période de découverte, à travers par exemple l'organisation de temps informels, apprennent à se faire confiance et à construire ensemble. Ce lien durable ne pourra se tisser que si les parties prenantes ont un positionnement clair les unes vis-à-vis des autres. Il pourra être entretenu à travers la mise en place de comités de pilotage de projets, de comités de partenaires... pour ne pas s'étioler. La relation partenariale pourra être formalisée par une convention. La convention pluriannuelle est citée par les participant-es comme un idéal à atteindre; elle permet de sécuriser les partenariats et d'ancrer les projets dans le temps. Parfois, elle permet de développer l'activité. Mais avant d'y parvenir, différentes étapes peuvent être nécessaires, comme le partenariat de projet ou d'action.

Le lien partenarial ainsi formalisé ne devra pas être gravé dans le marbre mais il doit pouvoir s'adapter à des exigences et à un cadre mouvants.

RELATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Problématique

Les MJC sont nombreuses à mener des projets jeunesse en lien avec les établissements scolaires : ateliers d'éducation aux médias et à l'information, formations des délégués de classe, ateliers liés aux discriminations sexistes et de genre, accompagnement à la scolarité ou encore gestion des activités périscolaires... Ces projets sont menés auprès d'écoliers, de collégiens, de lycéens, dans ou hors les murs. Le travail en partenariat avec les établissements scolaires peut être porteur de sens. Cependant, pour que ces projets soient réussis, beaucoup de conditions sont à réunir. Comment mener des projets jeunesse de qualité avec les établissements scolaires ? Quels sont les écueils à éviter ? Dans quelle posture ces projets partenariaux placent-ils les animateurs-trices et les structures de notre réseau ?



**PRÉJUGÉ ?
MÉCONNAISSANCE ?**



FAIRE DU LIEN AVEC LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES : UNE ÉTAPE INCONTOUR- NABLE

La reconnaissance des équipes d'animation de la MJC au sein des établissements scolaires passe beaucoup par les relations interpersonnelles que les animateur-rices entretiennent avec les équipes éducatives et par l'engagement des enseignants dans les projets. De fait, ces relations sont fragiles et certains projets peuvent être mis à mal par le turn-over régulier des enseignants et des animateur-rices jeunesse.

Comment créer des relations de long-terme avec les équipes

éducatives des établissements ? Certain-es participant-es citent la mise en place de temps informels avec les équipes enseignant-es comme un levier. Cette relation ne va pas de soi : plusieurs participant-es notent que lorsque des animateur-rices entrent dans les établissements scolaires, ils et elles ne sont pas forcément reconnus par les acteurs éducatifs comme des partenaires légitimes mais plutôt comme des prestataires à qui on confie des activités annexes, de l'ordre de l'occupationnel, comme par exemple l'animation de jeux de société pendant les pauses méridiennes. D'autres témoignent d'un certain manque de légitimité ressenti par les animateur-rices au sein des établissements.

FORMALISER LES RELATIONS PARTENARIALES POUR INSCRIRE LES PROJETS DANS LE TEMPS...

Afin de garantir la pérennité des projets jeunesse des MJC au sein des établissements scolaires, plusieurs participants soulignent la nécessité de formaliser ces projets et d'inscrire les relations partenariales avec les établissements scolaires dans un cadre plus large et structuré. Les MJC peuvent par exemple devenir partie-prenante des projets éducatifs de territoires (PEDT) dont l'objectif est de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Ce type de démarche est particulièrement recommandé en ce qu'il facilite le lien entre les associations et les établissements scolaires. Certaines MJC envisagent d'intégrer des enseignants dans des temps de formation sur des outils pratiques. Les équipes des MJC peuvent également siéger dans les instances des établissements (Conseil d'administration et conseil de la vie du collège). Des MJC proposent une rencontre annuelle avec les équipes éducatives des établissements afin de leur présenter leurs projets de l'année, leurs outils tels que les malles pédagogiques...



**EST CE QUE VOUS
ARRIVEZ À
GARDER VOTRE
IDENTITÉ de
MJC ?**



... TOUT EN GARDANT NOTRE SPÉCIFICITÉ

Certains participant-es pointent le fait que les animateur-rices, lorsqu'ils et elles interviennent au sein des établissements, sont parfois assimilés, par les jeunes notamment, à des enseignant-es. Pour éviter cet écueil, l'animateur pourra se reposer sur les outils de l'éducation populaire telles que les pédagogies actives. Les équipes pédagogiques devront expliciter la place de chacun au sein de projets. Les conventions passées entre les établissements scolaires et les structures de jeunesse pourront formaliser le rôle des différentes partie-prenantes.

Nous souhaitons construire
avec les établissements scolaire
un partenariat serein et pérenne
dans la complémentarité des
pratiques et des compétences



MARQUE DE FABRIQUE JEUNESSE DES MJC

**Ce texte a été adopté à l'unanimité lors
du Conseil d'administration du 15 décembre 2023**

Les rencontres de Lathus se sont déroulées en novembre 2022. Considérant que l'action jeunesse est une démarche globale qui doit être au cœur des projets associatifs, ces rencontres regroupaient des acteurs et actrices professionnel·les et bénévoles de l'animation jeunesse : animateur·rices, intervenant·es et plus largement toutes les personnes en contact avec les jeunes dans les structures du réseau.

Ce texte est donc issu du travail de 250 personnes, engagées dans les associations membres du réseau des MJC, qui, à travers 10 ateliers thématiques, avaient pour objectif de redéfinir les spécificités de l'action jeunesse en MJC.

Les MJC portent une vision particulière de la jeunesse, bien loin des stéréotypes dont les jeunes peuvent être victimes. Il n'y a d'ailleurs pas une jeunesse, mais des jeunes singulières, aux réalités diverses. Les jeunes ont des pratiques, des sociabilités, des potentiels, des richesses, des utopies qui s'expriment, parfois en opposition avec le monde qui les entoure. Tous et toutes ont des savoir-faire, des désirs qui ne demandent

qu'à s'épanouir. Certain·es connaissent des difficultés d'ordre relationnel, social, économique, culturel, ou liées à leur santé mentale. Parce que l'accueil inconditionnel est au cœur du projet des MJC, toutes les jeunes sont les bienvenues dans l'ensemble des structures du réseau.

Les actions en direction des jeunes s'illustrent de différentes manières dans les MJC : la pratique d'activités artistiques et culturelles au sein d'un atelier, l'animation d'un accueil de jeunes, l'organisation d'évènements et de séjours avec et/ou par les jeunes... Le terrain de jeu des acteurs et actrices de la jeunesse dans notre réseau, et, au-delà, de l'ensemble des professionnel·les et des bénévoles des structures du réseau, est vaste. La marque de fabrique de l'action jeunesse dans les MJC décline les objectifs et les méthodes qui sous-tendent toutes les démarches en direction des jeunes au sein des MJC, le rôle des différent·es acteurs et actrices jeunesse ainsi que le cadre nécessaire pour garantir la qualité de ces actions.

Les MJC, des lieux propices aux démarches en direction des jeunes

LES MJC, DES LIEUX D'ÉVEIL

**Une MJC est bien plus qu'un lieu de loisirs.
C'est un lieu d'éveil et d'émancipation pour les jeunes :**

- Prendre conscience de soi, mieux se connaître, développer sa confiance en soi et apprendre à exprimer ses envies et ses opinions – mais aussi apprendre à écouter celles des autres,
- Prendre conscience de la société dans laquelle on se trouve, du territoire qu'on habite, comprendre les rapports de domination et les inégalités sociales pour développer son esprit critique et se construire un point de vue,
- Prendre conscience de son pouvoir à transformer son environnement, développer son autonomie individuelle et son sens de l'initiative, s'émanciper par rapport aux adultes et mieux communiquer avec les autres pour agir ensemble,
- Prendre conscience de la force du collectif.



LES MJC, DES LIEUX D'ACTION

Les MJC sont des lieux où l'on donne la possibilité aux jeunes de mettre la société en débat et de construire un autre monde :

- Un monde plus accueillant et solidaire où la culture n'est pas un outil de distinction sociale mais un sujet de rencontre, de découverte, de vivre-ensemble et de création de lien social, accessible à toutes et tous,
- Un monde plus ouvert à la différence et la diversité où l'on lutte contre les stéréotypes et où l'on travaille sur les représentations en développant sa pensée critique,
- Un monde où la coopération, la réciprocité, la solidarité entre les personnes et l'action collective sont plus importantes que la compétition entre les individus ou l'accumulation matérielle,
- Un monde plus juste où l'on lutte contre les rapports de domination à toutes les échelles de la société, y compris dans nos groupes et nos structures.



Le rôle et la place des acteur·rices de la jeunesse dans les MJC

Les acteurs et actrices de la jeunesse dans les MJC se trouvent au cœur d'enjeux et de relations complexes entre les élu.es associatifs, les partenaires publics et les publics – les jeunes et les familles. Ils et elles jouent un rôle central dans la mise en œuvre de notre démarche d'éducation populaire, au plus près du quotidien des jeunes.

Ils et elles travaillent dans les associations de notre réseau, au sein de l'école (ex. les collèges et les lycées), dans l'espace public, sur Internet et les réseaux sociaux et plus largement dans tous les lieux de découverte, d'expression et d'expérimentation pour les jeunes.

Ils et elles participent aux projets avec une approche globale qui repose sur la complémentarité, le dialogue et la coopération avec les partenaires du territoire – les familles, l'école, les élu.es, les artistes et l'ensemble des partenaires publics ou associatifs qui interviennent dans le champ de la jeunesse sur le territoire.

Ils et elles animent avec bienveillance et ouverture d'esprit en témoignant de l'attention, du respect et de la considération pour tous.tes les jeunes.

Ils et elles se remettent en question et travaillent sur leurs représentations pour créer un climat de confiance.

Ils et elles prennent le temps nécessaire pour construire une relation de confiance avec les jeunes et s'attachent à l'entretenir.

Ils et elles conduisent leur démarche avec disponibilité et souplesse en fonction des caractéristiques de chaque groupe de jeunes, travaillent étape par étape sur le long terme pour respecter le rythme des jeunes, le temps de l'engagement individuel et l'action collective. Ils et elles font preuve d'une adaptation permanente.

Ils et elles agissent « avec » les jeunes sans chercher à faire « pour », veillent à entretenir des rapports de réciprocité avec les jeunes, apprennent d'eux et eux dans un cadre construit de façon participative du début à la fin, dans le respect des contraintes réglementaires.

Ils et elles guident sans attendre de résultat mais encouragent l'initiative des jeunes et créent des opportunités pour permettre aux jeunes d'expérimenter.

Ils et elles respectent le droit à l'erreur et veillent à mettre en valeur toutes les formes d'engagement - qui ne vont pas à l'encontre de nos principes - de toutes les jeunes, en luttant contre les représentations négatives de la société vis-à-vis de la jeunesse.

Les cadres associatifs et institutionnels nécessaires à l'action jeunesse

La dynamique jeunesse implique une volonté collective, favorisée par notre organisation interne, nos adhérent·es, les partenaires locaux et institutionnels. Elle nécessite :

- Une bonne connaissance du territoire afin d'utiliser au mieux ses ressources et de développer des liens de proximité avec ses acteur·rices,
- Une communication simple et fluide entre les acteur·rices,
- Une équipe stable dans un cadre stimulant à l'abri de la pression ou de l'isolement professionnel,
- Du temps pour nouer des liens avec les jeunes, les aider à devenir acteur·rices à part entière et de construire des projets avec elles et eux dans la durée,
- Une reconnaissance et des formations pour comprendre les enjeux institutionnels et appréhender le

paysage politique pour être soutenu d'une façon qui soit constructive – avec souplesse sur le temps long – par opposition à d'autres modes de soutien qui découragent,

- Un réseau pour éviter d'être isolé.es, avoir plus de reconnaissance et défendre une identité associative d'intérêt général MJC,
- Des partenariats locaux au sein desquels se construisent et s'épanouissent des relations de confiance réciproque et permettant de définir des enjeux communs.

Dans les MJC, l'action jeunesse est en évolution permanente, elle s'inscrit et s'adapte dans un contexte local et global. Elle met en débat les questions contemporaines qui percutent les jeunes et la société dans laquelle ils et elles grandissent.



Conclusion

MJC de France est convaincue que les questions relatives à la jeunesse constituent un enjeu d'avenir. C'est sur la jeunesse, ou plutôt sur les jeunes, multiples et singulières, que nous devons nous appuyer pour transformer le monde.

Parce que nous sommes convaincus que les parcours d'engagement sont propres à chacun et chacune, le rôle des Maisons des Jeunes et de la Culture est d'accompagner ces trajectoires en provoquant des rencontres entre jeunes, entre jeunes et adultes, au sein de collectifs.

La « Marque de fabrique jeunesse des MJC » met en lumière les cadres qui rendent possible cet accompagnement, et les méthodes qui le sous-tendent.

Ce texte fort est issu de travaux qui se sont déroulés de novembre 2022 à décembre 2023. Le temps long dans lequel s'inscrivent ces travaux est représentatif de la méthode MJC. C'est le temps de la co-construction, de la réflexion, du débat. Il n'en fallait pas moins pour faire aboutir ce texte ambitieux, qui met en lumière la reconnaissance indispensable du travail des animateurs et animatrices jeunesse, la nécessaire formation des professionnel·les, l'importance des partenariats locaux et du réseau. Il nous oblige autant qu'il oblige nos interlocuteurs institutionnels.

La Marque de Fabrique jeunesse a pour vocation à devenir un texte de référence en matière d'action jeunesse en MJC, dont les associations locales et les fédérations régionales sont invitées à s'emparer. Charge à elles de déployer et de faire vivre cette Marque de Fabrique. Charge à la tête de réseau et aux fédérations régionales de garantir le cadre qui rendra possible sa mise en œuvre.

**Lise Jeampierre,
Présidente de la commission jeunesse**



Merci

A Fabrice Giraud, président du CPA Lathus,
son directeur Dominique Josso et toute son équipe pour leur accueil

À L'Union des MJC de la Vienne,
sa présidente, sa déléguée Carole Deguillon et son équipe

À Marc Loubaud, président de la FRMJC Nouvelle-Aquitaine,
sa directrice Anita Madavane et son équipe

Aux membres de la commission jeunesse de MJC de France

Au Conseil d'administration et à l'équipe de MJC de France,
en particulier Michaël Duval, qui a coordonné l'organisation
de ces rencontres et Magali Verdier

Aux facilitateur·rices graphiques de Cartoon Base
et à Nandy Nubret de l'UFCV

Aux partenaires de la rencontres : la DRAJES Nouvelle Aquitaine,
la Ville de Poitiers, la communauté de communes de Vienne Gartempe

Aux animateur·rices et observateur·rices des ateliers

Krissy ADILEHOU, Adel BOUGHANMI, Damien BOUTERRA, Bruno CALVET,
Mathieu CHAMPMARTIN, Jean-Luc DARDAINE, Susan DEES ANDERSON,
Emilie DESCHENES, Séverine FARCI, Sahra FEHAS, Catherine FESTAS,
Emmanuel FOURIAUD, Mylène GAUD, Juliette GOUGEON-MORIN, Loïc JOACHIN,
Yannick KLEINKLAUS, Alexandra LAGNEAU, Jérémy LAM, Timothée LESCOT,
Elie MAHÉ, Brandon MAKINDU, Marc MAUDUIT, Sylvain MONTIER,
Aurélien MUGNIER, Eric PALANGE, Eric PIOCHAUD, Cécile POYET,
Tougué SAVANE, Patrice SILPA, Jean-Marc TOLA, Loïc VAYSSIERE,
Emeline VOISIN, Patrick VUILLEMIN.

À tous les participant·es

À nos partenaires institutionnels

La Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
au ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux
Olympiques et Paralympiques, Le ministère de la Culture, La Caisse Nationale
des Associations Familiales

Illustrations :
Cartoon Base
Nandy Nubret
de l'UFCV



[www mjc-de-france.fr](http://www.mjc-de-france.fr)

Design - Maquette :
krealik.fr



MJC DE FRANCE

L'éduc pop en mouvement

MJC de France
168 bis rue Cardinet
75017 Paris



[www](http://www.mjc-de-france.fr) mjc-de-france.fr



Soutenu
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*